



COMMUNE DE CORMINBŒUF

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Le Conseil communal vous invite à une Assemblée ordinaire le 14 mai prochain, par le biais de l'envoi du seul ordre du jour et non plus du bulletin complet. En effet, lors de l'Assemblée du 18 mai 2021, vous avez décidé de ce mode de convocation, par souci écologique. Le bulletin est publié sur le site internet. Des exemplaires du bulletin sont à disposition sur demande à l'administration.

**Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de CORMINBŒUF
sont convoqués en Assemblée communale ordinaire, le**

MARDI 14 MAI 2024 A 19.30 HEURES

à la Halle polyvalente, à Corminbœuf

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminboeuf du mardi 12 décembre 2023. Ce procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'administration communale dix jours avant l'Assemblée. Il est publié sur le site www.corminboeuf.ch.
2. COMPTES 2023 et rapport de la commission financière
 - 2.1 Comptes de résultats
 - 2.2 Comptes des investissements
3. Planification financière
4. Modifications des statuts
 - 4.1 De l'Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)
 - 4.2 Du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
5. Délégation de compétence pour la conclusion d'un contrat de droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 893 RF
6. Approbation d'un crédit d'investissement pour l'optimisation du centre de tri
7. Approbation du règlement communal de la taxe sur la plus-value
8. Election d'un membre au conseil de l'Agglomération
9. Information à la suite du sondage sur le Conseil général
10. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

En scannant le QR Code, vous serez dirigé sur la page du site internet communal où toutes les informations relatives à l'Assemblée sont publiées.

